

Haverskerque, le 15/12/2020

Département du Nord
Arrondissement de Dunkerque
Canton d'Hazebrouck

Madame le Maire

À

Mesdames et Messieurs les membres du
Conseil Municipal d'Haverskerque

CONVOCATION

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

**Vendredi 18 décembre 2020 à 19h00 à la Salle des fêtes Victor Dehaine
d'Haverskerque.**

L'ordre du jour est le suivant :

- Informations du maire au titre de ses délégations et diverses informations communales et intercommunales.
- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 20 novembre 2020.
 1. Décision budgétaire modificative n°1 ;
 2. Subvention exceptionnelle versée à l'association PJH et au club pétanque ;
 3. Ouverture par anticipation des crédits budgétaires pour la section d'investissement 2021 ;
 4. Avenant à la convention entre le SCIEF et la commune d'Haverskerque ;
 5. Tarifs de restauration scolaire au 1^{er} janvier 2021 ;
 6. Reconduction de l'attribution des chèques CADHOC au personnel ;

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle et des mesures prises dans la lutte contre la propagation du Covid-19, vous trouverez ci-joint une attestation dérogatoire pour assister à cette réunion du Conseil Municipal.

Des dispositions sanitaires et de distanciations sociales permettant le respect des gestes barrières seront adoptées pour les membres du Conseil Municipal.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Jocelyne DURUT,
Maire d'Haverskerque.



ATTESTATION DE DEPLACEMENT DEROGATOIRE

En application du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'urgence sanitaire,

Je soussignée, Mme Jocelyne DURUT, Maire d'Haverskerque,

Certifie que les déplacements de la personne ci-après, élue au Conseil Municipal, entre son domicile et la Salle Victor Dehaine à Haverskerque, le 18 décembre 2020 à partir de 19h00, est indispensable à l'exercice de son mandat municipal, ce afin d'assister à la séance du Conseil Municipal de ladite date.

Cette attestation devra être complétée par une attestation de déplacement individuelle.

NOM :

PRENOM :

Fait à Haverskerque, le 15 décembre 2020

**Jocelyne DURUT,
Maire d'Haverskerque**

